



le sept du mois de mars de l'anné mil
sept cent cinquante trois est decedé de ce
monde administré de tous les sacrements de
notre mere la sainte eglise therese joly

vielle fille agé de quatre vingt ^{deux} ans aux environs
et le huit du meme mois, fut inhumé dans le
chimetiere de cette paroisse en presence de francois
lemoine sergant d'halines, et d'hubert pichon jeune
homme a marier de cette paroisse qui ont tous deux
signés cet acte moy le jour, mois, et an que dessus.

J f lemoine hubert joseph pichon

A. f. b. Kindt pretre

S.1753.3.7 le sept du mois de mars de l'anné mil
sept cent cinquante trois est decedé de ce
monde administré de tous les sacrements du
notre mere la sainte eglise therese joly
vielle fille agé de quatre vingt deux ans aux environs
et le huit du meme mois, fut inhumé dans le
chimetiere de cette paroisse en presence de francois
lemoine sergant d'halines, et d'hubert pichon jeune
homme a marier de cette paroisse, qui ont tous deux
signés cet acte moy le jour, mois, et an que dessus
j f lemoine hubert joseph pichon
A. f. b. Kindt pretre